

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT KONATE ADAMA TRANSPORT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD-LOT 1459-
ILOT 74, Lot 1459, Ilot 74

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT KONATE ADAMA
TRANSPORT »

Objet : Transport public de personnes et de
Marchandises, Vente de véhicules, location de véhicules
et d'engins TP, commerce général, L'import-export,
prestation de service divers

La participation directe ou indirecte de la société
a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer,
pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'
objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD-LOT
1459-ILOT 74, Lot 1459, Ilot 74

Dirigeant(s) M KONATE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00583 du 22/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03729/GTCA/RC/2024 du 22/01/2024

